



Commission européenne

# RÈGLEMENT SUR LES DONNÉES

LA VOIE À SUIVRE POUR LA DÉCENNIE NUMÉRIQUE

#DigitalEU

23 février 2022



Le règlement sur les données **mettra davantage de données à disposition** en vue de leur utilisation. Il établira des règles pour déterminer qui peut accéder à quelles données et les utiliser, et à quelles fins, dans tous les secteurs économiques de l'UE.

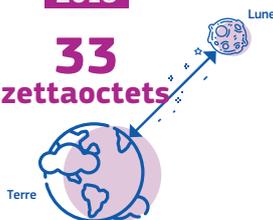
## Le potentiel de croissance de l'économie des données

Les données sont à la base de nombreux **produits et services numériques nouveaux**. L'utilisation d'objets connectés (internet des objets) **génère de plus en plus de données**.

### Le volume mondial de données va augmenter

2018

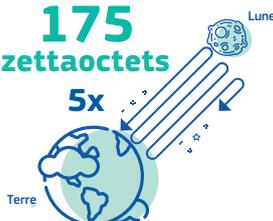
**33 zettaoctets**



Stockées sur des tablettes de 512 Go, ces données formeraient une tour atteignant la Lune.

2025

**175 zettaoctets**



Cela représenterait cinq allers et retours jusqu'à la Lune.

Une croissance équivalent à **1 260 tablettes par seconde**.

**5 000 à 11 000 milliards €**



Valeur et services de l'internet des objets d'ici à 2030 dans le monde

**270 milliards €**



PIB supplémentaire attendu dans l'**EU-27** d'ici à 2028 grâce aux nouvelles règles sur les données

**120 milliards €**



Économies réalisées dans le secteur de la santé de l'UE chaque année

**De 5 % à 10 %**



Les entreprises qui investissent dans l'**innovation fondée sur les données** affichent une croissance de la productivité plus rapide de 5 % à 10 %

**10-20 %**



Économies réalisées dans les secteurs des transports, du bâtiment et de l'industrie grâce à l'analyse en temps réel des données



# La stratégie européenne pour les données en un coup d'œil



La **stratégie européenne pour les données** (2020) vise à faire de l'UE un leader dans une société fondée sur les données.



Le **règlement sur la gouvernance des données** (2020) facilite le partage des données entre secteurs et entre États membres.



Le **règlement sur les données** (2022) précise qui peut créer de la valeur à partir des données.



Dix **espaces européens communs des données** dans des domaines aussi divers que l'industrie, la mobilité, le pacte vert pour l'Europe, l'énergie ou la santé.

## Avantages attendus du règlement sur les données

En utilisant des produits et des services, les consommateurs et les entreprises génèrent des données. Grâce au règlement sur les données, ils bénéficieront:

- de **prix moins élevés** pour le service après-vente et la réparation de leurs **objets connectés**

*Un robot industriel tombe en panne.*



### AUJOURD'HUI

*Seul le fabricant peut accéder aux données, ce qui ne laisse d'autre choix à l'entreprise cliente que de faire appel à lui pour la réparation.*

### DEMAIN

*L'utilisateur pourrait demander qu'un réparateur éventuellement moins cher ait également accès aux données.*

- de **nouvelles possibilités** d'utiliser des services reposant sur l'accès à ces données.

*Un agriculteur dispose d'équipements provenant de différents fabricants (tracteur, système d'irrigation automatique).*



*Il ne peut confier à un tiers l'analyse des données de ses différents équipements, les données créent une dépendance à l'égard de chaque fabricant.*

*Il pourrait recevoir des conseils personnalisés de la part d'une entreprise collectant les données des différents équipements.*

- d'un **meilleur accès** aux données collectées ou générées par un appareil.

*Un propriétaire de bar souhaite servir un meilleur café et le fabricant de la machine à café souhaite améliorer son produit.*



*Seul le fabricant peut accéder aux données générées par la machine afin de concevoir la prochaine génération de machines à café, tandis que le propriétaire du bar ne peut accéder à des informations telles que la quantité et la température de l'eau ou la force du café.*

*Le règlement sur les données précise que les deux parties peuvent accéder à l'ensemble des données collectées par la machine.*

© Union européenne, 2022

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs. Toutes les images © Getty Images Plus /iStock/E+/DigitalVision Vectors.



Office des publications  
de l'Union européenne

BOOK ISBN 978-92-76-47884-3  
PDF ISBN 978-92-76-47782-2

doi:10.2775/4820  
doi:10.2775/977920

NA-07-22-080-FR-C  
NA-07-22-080-FR-N